



Publication de mai 2013

## *Mai*, mois de l'arbre, des forêts et de l'environnement

**Niobec**<sup>Nb</sup>  
UNE COMPAGNIE D'AMGOLD



*Honorons le passé,*  
BÂTISSONS L'AVENIR...

***Le 30 mai, cocktail dînatoire  
pour l'ouverture des  
fêtes du Centenaire***

Billets en vente à l'hôtel de ville

## Le mot de madame le Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Saint-Honoré, comme bien des municipalités au Québec, est née grâce au travail acharné de colons qui ont défriché les terres afin de pouvoir nourrir leur famille. Ces agriculteurs, une fois les récoltes engrangées, prenaient souvent la route des chantiers où ils trimaient dur tout l'hiver avec leurs sciottes et leurs chevaux. Ils redescendaient au printemps pour les semences. Notre histoire est donc intimement liée à celle de la forêt qui nous entoure.

Au fil des années, le territoire s'est transformé. La forêt a repris ses droits sur certaines des terres agricoles laissées à l'abandon, ce qui fait le bonheur des randonneurs, des cueilleurs de champignons et autres petits fruits, des observateurs de la faune, de la flore et des amateurs de récréotourisme.

Un autre aspect non négligeable de notre rapport à la forêt et au bois est visible à tous ceux qui circulent dans la municipalité, c'est l'utilisation de plus en plus fréquente du bois dans l'architecture des nouvelles constructions ou des bâtiments rénovés. Après des années où des matériaux dits sans entretien ont été privilégiés par rapport aux matériaux nobles et écologiques, nous assistons avec plaisir au retour du bois dans la construction domiciliaire. Ce matériau vivant et chaleureux ajoute son charme à toute construction ou à toute rénovation, les devantures ornées de bois naturel de plusieurs commerces de Saint-Honoré le démontrent bien.

Nous souhaitons que les jeunes générations grandissent dans le respect de ce patrimoine naturel qu'est la forêt et apprennent à planter des arbres autour de leur maison de bois, pour y ajouter encore davantage de beauté.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour la fête régionale du Mois de l'arbre et des forêts, et pendant toutes les festivités du Centenaire de Saint-Honoré. Bienvenue à toutes et à tous.

MARIE-LUCE MARTIN, MAIRE

## Votre conseil municipal



Marie-Luce Demers-Martin  
Maire  
Aménagement des Monts-Valin

Quartier 1



Bruno Tremblay  
Loisirs  
Incendie  
Travaux publics  
Niobec  
Aéroport

Quartier 2



Denise Villeneuve  
Ressources humaines  
Comm. scolaire  
Centenaire

Quartier 3



Laurent Tremblay  
Société de développement  
Urbanisme  
Centenaire  
Niobec  
Drag

Quartier 4



Raymond-M. Mallette  
SADC  
OMH  
Régie de la santé  
Transport adapté  
Bibliothèque  
Urbanisme  
Société de développement

Quartier 5



Louis-Marie Tremblay  
Âge d'Or  
Centre récréatif  
Groupe Aide-Action  
Bibliothèque  
Ressources humaines

Quartier 6



Jimmy Tremblay  
Cadets  
Piscine Roland-Saucier  
OMH

# L'information municipale

## **Assemblée générale de la Société de développement de Saint-Honoré**

L'assemblée générale annuelle de la Société de développement aura lieu le lundi 13 mai 2013 à 19 h, à la salle du Conseil municipal (3611, boul. Martel). Bienvenue à toutes et à tous.

### **Élections municipales du 3 novembre 2013**

Depuis 2010, la municipalité de Saint-Honoré compte plus de 5000 habitants et, par conséquent, se trouve maintenant assujettie aux règles de financement et de dépenses électorales de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM). Il est donc impératif pour les citoyens qui désirent se présenter comme candidats aux élections municipales du 3 novembre prochain, de se présenter d'abord à l'hôtel de ville afin de faire autoriser leur candidature préalablement à toute activité reliée à cette élection.

En effet, à cet égard, aucune dépense ni aucun financement ne peuvent être encourus avant d'avoir obtenu une autorisation du président d'élection. Aucune publicité, que ce soit la création d'un site Internet, la distribution d'une brochure maison ou d'une carte d'affaires, ne peut être effectuée sans cette autorisation (article 395 de la LERM).

De plus, plusieurs règles s'appliquent quant à l'émission obligatoire de reçus de contributions donnant droit à un crédit d'impôt, la production d'un rapport de dépenses électorales ainsi que le remboursement partiel des dépenses électorales par la ville. Des sanctions sont prévues par le Directeur général des élections si ces règles ne sont pas respectées.

Enfin, sachez qu'il est possible d'obtenir cette autorisation depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la municipalité ou encore auprès du Directeur général des élections au numéro sans frais : 1 866 225-4087 ou sur le site Internet : [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca).

### **Vidange des fosses septiques résidentielles**

Le conseil municipal a adopté un règlement stipulant la prise en charge de la vidange des fosses septiques sur son territoire. Le coût de ce service est facturé directement sur le compte de taxe. La vidange s'effectuera en alternance sur deux années.

#### **Secteurs vidangés en 2013**

Boulevard Martel  
Rue de l'Hôtel-de-Ville  
Route St-Marc Ouest  
Chemin du Pic  
Chemin des Côteaux  
Chemin du Cran  
Chemin de la Croix  
Chemin de l'Écluse  
Lac Caribou Nord  
Lac Caribou Sud  
Chemin Larrivée  
Chemin de la Montagne  
Route Nil-Jean  
Chemin Pelletier  
Chemin du Rocher  
Chemin Simard  
Chemin des Visons  
Chemin Benjamin  
Rue Robertson  
Rue Caouette  
Rue Morin  
Route St-Marc Est  
Lac des Saules  
Rue de l'Aéroport

#### **Secteurs vidangés en 2014**

Rue des Chalets  
Rue du Bon Air  
Rue Bon Séjour  
Chemin du Cap  
Chemin de la Cascade  
Ch. de la Chute-à-François  
Route Desmeules  
Rue Dubois  
Rue Honoré  
Chemin du Lac  
Chemin du Lac Joly Nord  
Chemin du Lac Joly Sud  
Rue Léon  
Route Madoc  
Chemin Morissette  
Chemin de la Rive  
Chemin de la Rivière  
Route Volair  
Rue White  
Rue des Bains  
Chemin des Ruisseaux



Les DOSSIERS est un bulletin municipal d'information publié par la Municipalité de Saint-Honoré.

Courriel : [admin@ville.sthonore.qc.ca](mailto:admin@ville.sthonore.qc.ca) • Site web : [www.ville.sthonore.qc.ca](http://www.ville.sthonore.qc.ca)

Tous les communiqués doivent être expédiés par courriel à l'attention de Marie-Pier Gagnon, agente de développement : [mpgagnon@clddufjord.ca](mailto:mpgagnon@clddufjord.ca) • Si toutefois vous ne pouvez le faire par Internet, veuillez téléphoner au 418 673-3405, à son bureau situé à l'hôtel de ville, 3611 boul. Martel.

Prochaine parution : septembre 2013

Date de tombée des publicités et des textes : le 23 août

## Nettoyage du réseau d'aqueduc

La municipalité de Saint-Honoré avise toute sa population qu'elle débutera au cours de mois de mai le nettoyage du réseau d'aqueduc. Nous nous excusons des inconvéniens que lesdits travaux pourront vous occasionner.

## Emploi d'été – Municipalité de Saint-Honoré

Les étudiants(es) intéressés(es) à acquérir une nouvelle expérience de travail cet été peuvent donner leur nom pour l'un des postes suivants :

- Animateur(trice) de camp de jour
- Préposé(e) au terrain de balle
- Préposé(e) aux travaux publics
- Critères : vous devez être étudiant(e) à temps plein en juin et retourner aux études à temps plein en septembre.
- Exigences : aucune. Étudier dans un domaine connexe serait un atout.
- Conditions de travail : horaire du lundi au vendredi (variable, certains postes demandent quelques soirs ou fins de semaine) entre 30 et 40 heures/semaine.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez apporter votre curriculum vitae à la Municipalité (3611, boul. Martel) ou faites-nous le parvenir par courriel au [mpgagnon@clddufjord.ca](mailto:mpgagnon@clddufjord.ca) tout en précisant le poste pour lequel vous posez votre candidature. La date limite de réception des cv est le 17 mai 2013.

## Service de fourrière

Le Refuge des animaux de Chicoutimi offre le service de fourrière pour l'année 2013. Vous aurez un service complet : cueillette des animaux morts, errants, dangereux ou blessés et accueil des citoyens désirant se départir de leur animal.

Prenez note que vous devrez payer un montant si vous demandez à l'entreprise de venir chercher votre animal. Pour toute information : 418 545-9527.

## Licence de chiens

Comme l'année dernière, monsieur Florent Cyr, un employé de la municipalité, passera à votre domicile pour faire l'enregistrement des chiens au coût de 15 \$ par animal.

Aucune licence ne sera vendue au bureau de la municipalité.

## Règlement concernant les animaux

Nous tenons à vous rappeler les directives suivantes :

- Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain.
- Dans tout endroit public, tout animal doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse) l'empêchant de se promener seul ou d'errer, et dont la longueur ne peut excéder deux mètres.
- Tout gardien d'un animal se trouvant dans un endroit public doit enlever les excréments produits par son animal et doit en disposer dans ses ordures ménagères ou les déverser dans les égouts sanitaires publics. Il est interdit de déposer les excréments d'animaux dans une poubelle publique.

### Un grand merci !

Nous tenons à remercier les membres de la chorale des Chevaliers de Colomb pour le concert qu'ils ont donné le samedi 27 avril à l'église de Saint-Honoré et les deux concerts du dimanche 28 avril au Séminaire de Chicoutimi, avec le Quatuor Octavia. Vous avez été à la hauteur de votre talent. Nos félicitations à vous tous et merci encore.

MARIE-LUCE DEMERS-MARTIN, MAIRE  
ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



ELYSE BONAMI

INFOGRAPHISTE • PHOTOGRAPHE

CONTACTEZ-MOI POUR UNE  
SOUSSION!

ELYSE\_BONAMI@HOTMAIL.COM

### DESIGN GRAPHIQUE

cartes d'affaires | création de logo | papeterie commerciale  
enseignes | affichage | publicité | dépliant | site internet

### SESSION DE PHOTO

famille | maternité | occasions spéciales | publicité  
retouche et restauration de photo

TÉL. 418 503-0639

WWW.ELYSEBONAMI.COM

# La chronique urbanisme

## **Abris temporaires d'auto - Règlement de zonage 487**

Nous vous rappelons que les abris temporaires doivent être enlevés dès la saison hivernale terminée.

Article 5.5.1.5 item 4: les garages temporaires en panneaux mobiles, ou en toile sont autorisés entre le 15 octobre et le 15 mai sur le territoire de la municipalité de St-Honoré.

## **Sécurité des piscines - Règlement de zonage 487**

Article 5.5.5.1 : l'installation et l'aménagement d'une piscine requièrent, au préalable, l'émission d'un certificat d'autorisation. Les dispositions de cet article 5.5.5, sont applicables à toutes les piscines, incluant les piscines gonflables.

Des normes doivent être respectées :

1. La distance d'une ligne électrique depuis un plongeur et depuis la partie supérieure de la piscine la plus rapprochée doit être de six mètres soixante-dix (6,7 m) d'un câble moyenne tension et quatre mètres soixante (4,6 m) du câble basse tension (branchement de la résidence).
2. Toute piscine hors-terre dont la paroi a un mètre vingt (1,2 m) ou plus de hauteur ainsi que toute plate-forme adjacente doivent être munis d'une échelle ou d'un escalier sécuritaire permettant d'empêcher le libre accès depuis le sol.
3. Toute piscine creusée, de même que toute piscine hors-terre, dont la paroi a moins d'un mètre vingt (1,2 m) de hauteur, doivent être entourées d'une clôture ou d'un muret d'une hauteur minimale d'un mètre vingt (1,2 m).

Le remplissage d'une piscine est interdit entre 6 h et 20 h.

## **Périodes d'arrosage - Règlement 640**

Afin de préserver la qualité et la quantité de l'eau potable nous régissons son utilisation.

### **Article 7.2.1 Périodes d'arrosage**

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement entre 20 h et 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair;

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

### **Article 7.2.3 Nouvelle pelouse et nouvel aménagement**

Il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 7.2.1, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. Toutefois, l'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps la journée de son installation.

Un simple téléphone au service d'urbanisme peut vous éviter bien des inconvénients.



## Mai, mois de l'arbre et des forêts

Cette année, la municipalité est l'hôte de la fête régionale du mois de l'arbre et des forêts. En collaboration avec l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean, une marche sera organisée **le jeudi 23 mai prochain** afin de rassembler la population pour la cause.

Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

### Marche intergénérationnelle, le jeudi 23 mai

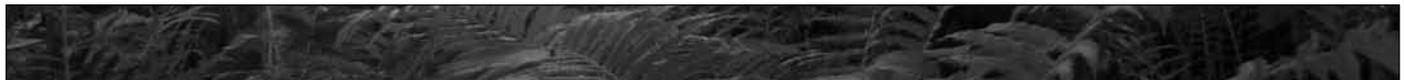
#### **Horaire de la journée**

- 13 h 30 Présentations et discours, hôtel de ville de Saint-Honoré
- 14 h Plantation symbolique devant l'hôtel de ville de Saint-Honoré
- 14 h 20 Départ de la marche de l'édifice municipal vers le CPE La Cajolerie
- 14 h 30 Arrivée au CPE La Cajolerie; les enfants de la garderie se joignent à la marche
- 14 h 50 Retour de la marche au CPE la Cajolerie
- 15 h Retour à la municipalité pour la remise des sorbiers aux nouveau-nés
- 15 h 15 Distribution d'arbres aux gens présents à l'activité
- 15 h 30 Fin de l'activité

**Habillez-vous en vert pour la marche.**

#### **Dons d'arbres**

Chaque année, en collaboration avec l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la municipalité offre gratuitement des arbres aux citoyens. Ces arbres sont des semis, donc des jeunes pousses entre 25 et 40 centimètres de hauteur pour les conifères et entre 40 et 80 centimètres pour les feuillus. Différentes espèces sont disponibles. Cet événement se tiendra du 21 au 23 mai, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le 24 mai de 8 h à 12 h à l'hôtel de ville (3611, boul. Martel). Premier arrivé, premier servi !



#### **Permis de brûlage**

Si vous allumez un feu pour détruire des débris secs, broussailles, branches ou troncs d'arbres, etc., n'oubliez pas votre permis (c'est gratuit). Une amende de 300 \$ pourrait vous être donnée si vous n'avez pas respecté le règlement. Le règlement 444 autorise, sans permis, les feux sur les terrains occupés par des résidences permanentes, par des résidences secondaires ou de villégiature, ainsi que sur les terrains de camping exploités conformément à la loi, pourvu que lesdits feux aient pour objectif de chasser les moustiques, d'égayer un pique-nique ou une fête champêtre ou d'être utilisés pour la cuisson d'aliments sur les grilles ou des rôtissoires. Dans tous les cas, les feux doivent être allumés dans un réceptacle, une cuve ou un foyer de moins de 36 pieds cubes.

YAN PELLETIER, DIRECTEUR, SSI SAINT-HONORÉ

## Mai, mois de l'environnement

### Ouverture de l'Écocentre

L'Écocentre (ressourcerie) est ouvert pour les résidents de Saint-Honoré. Des conteneurs sont disponibles afin de recevoir les différents matériaux qui peuvent être récupérés. Une preuve de résidence est demandée à l'accueil (permis de conduire).

Voici les heures d'ouverture :

- Lundi et mardi, fermé
- Mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h
- Samedi et dimanche, de 8 h à 16 h

L'Écocentre est fermé lors des jours fériés.

### Matériaux acceptés :

Matériaux secs, asphalte, bardeau d'asphalte, béton, brique, bois (rebut), céramique, fibre de verre, gypse (placoplâtre), meubles de bois, pierres, roches, plastique, sommiers de lit en bois, tapis synthétique, verre, vitre, électroménagers, batterie (A, AA, AAA), métaux (fer, aluminium, cuivre, câblage électrique, rebuts de métaux...), pneus déjantés dont le diamètre est inférieur à 24 pouces.

### Matériaux refusés :

Aucun déchet domestique dangereux n'est accepté : peinture latex, alkyde et plastique, teinture et vernis de provenance domestique, solvants et diluants, huiles à moteur usées, essence, batteries de voiture, produits toxiques, produits en aérosol, produits inflammables.

### Compostage à l'Écocentre

Un endroit est aménagé pour recueillir les feuilles mortes, le gazon et les branches d'arbres pour produire du compost. Vous n'avez plus de raison de jeter ces déchets à la poubelle ou aux abords des routes ou encore en forêt.

#### Collecte des résidus domestiques dangereux

Cette année, la municipalité tiendra une journée pour la collecte des résidus domestiques dangereux (matériaux refusés) **le samedi 18 mai**. Les heures de collecte sont **de 9 h à 12 h**.

Les matières suivantes seront acceptées :

Peinture et teinture, huile usée, acide, base, aérosol, réactif, bonbonnes de propane, liquides et solides inflammables, solvants et diluants, organiques inflammables, pesticides, toxiques et batteries de véhicules motorisés.



### LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau et dans une perspective de gestion intégrée et de développement durable, le gouvernement du Québec se dote de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète et celles-ci couvrent environ 10 % du territoire. Or, le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde.

En effet, au Québec en 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne et de 62 % supérieure à celle de l'Ontario.

#### La Stratégie vise deux objectifs d'ici 2017 :

- Réduire d'au moins 20 % la production moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec.
- Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué.

#### Des économies pour notre portefeuille collectif

Coût de production au Québec d'un mètre cube d'eau : 1,51 \$ dont 0,20 \$ en coûts variables. En plus de préserver la ressource, une réduction de 20 % de la consommation totale pourrait représenter des économies brutes de l'ordre de 2 milliards de dollars sur 20 ans.

#### Quelques exemples :

- Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente 9 540 litres d'eau par année, ce qui équivaut à 80 douches d'environ 5 minutes.
- Un boyau d'arrosage débite 1 000 litres à l'heure, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'une personne boit en trois ans.
- L'installation d'aérateurs à débit réduit sur les robinets de la cuisine et de la salle de bain entraîne une économie d'environ 5 000 litres d'eau par année, dont 2 500 litres d'eau chaude.
- Les usages résidentiels extérieurs peuvent représenter jusqu'à 50 % de la consommation résidentielle totale.

En consommant l'eau de façon plus responsable, nous éviterons l'installation de compteurs dans le secteur non résidentiel si les objectifs ne sont pas atteints le 1<sup>er</sup> avril 2014 ainsi que l'introduction de la tarification adéquate si les objectifs ne sont pas atteints le 1<sup>er</sup> avril 2017.

# L'entrepreneuriat et l'emploi



Centre local de développement

**Vous avez une bonne idée pour démarrer votre entreprise ?**

**Votre projet est au point et le moment est venu d'agir ?**

Le CLD du Fjord est un guichet unique pour tous les entrepreneurs qui désirent recevoir de l'aide pour le démarrage d'une entreprise. Sa mission première est de regrouper et/ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et à l'entreprise. Pour en savoir davantage sur les services du CLD du Fjord, le lancement d'entreprise, le plan d'affaires, les aides financières, les démarches et les exigences, des rencontres d'information vous sont offertes. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre agente de développement.



**Vous avez besoin d'aide dans votre recherche d'emploi ?**

Le CJE met tout en œuvre afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs de carrière et votre conseillère a un but : vous motiver et vous aider à dénicher un emploi stable et de qualité. Le CJE offre aux 16-35 ans des services efficaces et gratuits, qui donnent des résultats :

- Préparation du curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Babillard emploi
- Simulation d'entrevue
- Retour aux études (bilan personnel)
- Information scolaire et professionnelle

Informez-vous auprès de votre agente de développement.

**Marie-Pier Gagnon, agente de développement**

Société de développement de Saint-Honoré

Téléphone : 418 673-3405, poste 2113 • Télécopieur : 418 673-3871

Courriel : mpgagnon@clldufjord.ca

**Fjord en prime 2013**

15 000 \$ EN PRIX POUR  
LES NOUVEAUX ARRIVANTS  
DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

Bégin • Ferland-et-Boilleau • L'Anse-Saint-Jean • Larouche • Petit-Saguenay • Rivière-Éternité  
Saint-Ambroise • Saint-Charles-de-Bourget • Saint-David-de-Falardeau • Sainte-Rose-du-Nord  
Saint-Félix-d'Otis • Saint-Fulgence • Saint-Honoré

# Offres d'emploi

**Le bar laitier L'Arc-en-Ciel** est à la recherche d'une personne qualifiée qui pourra assurer le poste de commis au comptoir.

Responsabilités :

- Servir les clients
- Faire de la caisse
- Entretien des lieux

Exigences :

- Aucune. Connaissances dans le domaine serait un atout.

Détails du poste :

- Entre 15 h et 25 h par semaine, saisonnier
- Disponibilités de jour, de soir et de fin de semaine

Pour poser votre candidature :

**Bar laitier L'Arc-en-Ciel**

Sylvain Gagnon

3270, boul. Martel, Saint-Honoré

Tél : 418 673-7656

## **Le Groupe LB est à la recherche de : • 4 monteurs d'acier hors-décret pour l'international**

Lieu de travail : 600, rue des Artisans  
Saint-Honoré QC G0V 1L0 (POUR L'ÉTRANGER)

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Statut de l'emploi : contrat permanent

Horaire de travail : temps plein

Quart de travail : jour - soir - nuit - fin de semaine - quart de travail

Heures par semaine : 40-90

### **Description**

Recherche 4 monteurs d'acier, mais hors-décret pour l'extérieur du Canada. Il est à noter que vous pouvez détenir les cartes de compétences selon le décret, mais étant donné que les postes offerts sont à l'étranger, il n'y a aucune exigence de la part de la Construction du Québec. Les candidats(es) recherchés(es) doivent de préférence ne pas avoir d'antécédents criminels.

### **Exigences**

Français écrit : intermédiaire

Français parlé: avancé

### **Compétences recherchées :**

- facilité à lire et à comprendre les plans de structure d'acier et autres
- être autonome et être capable de prendre des responsabilités

- être apte à travailler dans un pays où il fait chaud
- être en bonne santé mentale et physique
- être capable de travailler pendant des périodes de 30 jours avant de revenir au pays (+/- 24 jours de repos ou possibilité de travailler à Saint-Honoré)

### **• 2 contremaîtres de chantier**

Lieu de travail : 600, rue des Artisans,  
Saint-Honoré QC G0V 1L0

Nombre de postes à combler : 2

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Statut de l'emploi : permanent

Horaire de travail : temps plein

Quart de travail : jour - soir - nuit - fin de semaine - sur appel - quart de travail

Heures par semaine : 40-60

### **Description**

Principales fonctions : sous la responsabilité des directeurs des projets, le ou la titulaire du poste doit : superviser des employés sous sa charge, établir le budget et l'échéancier et veiller à leur respect, planifier et coordonner les activités du projet, négocier les coûts des matériaux de chantier et procéder à leur achat, négocier avec les sous-traitants et préparer les contrats de sous-traitance, participer aux réunions de planification et d'opération avec le client, préparer et transmettre les documents contractuels et la correspondance requise pour la gestion du projet, déterminer et obtenir les permis requis pour l'exécution du projet, effectuer le suivi des coûts et des travaux supplémentaires, veiller à la préparation des comptes clients et sous-traitants, négocier tous litiges avec le client et les sous-traitants, développer des solutions innovatrices pour l'amélioration des méthodes de travail, mettre en application les procédures SST.

### **Exigences**

Années d'expériences : 10 années et plus

Français écrit : intermédiaire

Français parlé: avancé

### **Compétences recherchées :**

Quelqu'un qui possède de l'expérience sur les chantiers (soudage / mécanique), autonome et ayant un permis de conduire valide, formation de chariot élévateur, pont roulant et autres, capable de bien lire et d'interpréter les plans, ayant le goût de l'aventure et de participer à la réalisation des projets d'envergure

Faites parvenir votre candidature à  
**[i.tremblay@groupeib.ca](mailto:i.tremblay@groupeib.ca)**

## La chronique loisirs

---

### **Un mot de la coordonnatrice des loisirs**

C'est avec enthousiasme que je m'adresse à vous afin de me présenter et de vous saluer. Je me nomme Marie-Josée Paquet et j'occupe le nouveau poste de coordonnatrice des loisirs à la municipalité de Saint-Honoré.

C'est avec beaucoup de fébrilité et de dynamisme que je me joins au milieu afin de poursuivre le développement et la promotion des activités de loisirs de notre localité.

Je serai également présente pour offrir un soutien aux nombreux organismes communautaires, associations sportives et culturelles qui sont déjà en place et actifs auprès de la population depuis de nombreuses années.

Je tiens aussi à vous mentionner que la porte de mon bureau vous sera toujours ouverte et ce, que vous soyez un organisateur, un bénévole ou un participant. Soyez assuré qu'il me fera toujours plaisir de vous y accueillir et de faire équipe avec vous pour la mise sur pied et la réalisation de vos projets de loisirs de toutes sortes. Par exemple, vous aimeriez avoir accès à une nouvelle activité qui ne se retrouve pas encore dans notre programmation ? Contactez-moi, et il me fera plaisir d'en évaluer la faisabilité.

Vous aimeriez plutôt vous impliquer pour offrir des cours de théâtre, de dessin, de danse ou de jonglerie ? Vous avez les compétences adéquates et la passion pour le faire, mais vous n'avez pas le temps de vous occuper de la publicité ou de la gestion de l'activité ? Pas de problème car il m'est également possible de vous accompagner dans vos démarches et de vous fournir le soutien nécessaire pour que cela se concrétise.

En terminant, vous n'êtes pas sans savoir que les temps libres, le repos et les divertissements sont essentiels pour l'équilibre physique et mental de chacun d'entre nous. Alors faites-vous plaisir, brisez vos routines et offrez-vous du temps de loisirs dans votre municipalité. Cela aura assurément un impact positif et déterminant sur vous et votre entourage... Vous saurez me le dire.

Loisirement vôtre,

MARIE-JOSÉE PAQUET  
Coordonnatrice des loisirs  
Municipalité de Saint-Honoré

T. 418 673-4243 • mjpaquet@ville.sthonore.qc.ca

### **Le Centre récréatif**

La municipalité de Saint-Honoré peut maintenant se réjouir de l'achèvement d'une grande partie des travaux d'agrandissement du Centre récréatif qui ont été effectués au cours des derniers mois. Cette extension d'édifice sera entièrement opérationnelle sous peu.

Cette nouvelle section abritera les différents locaux suivants : une salle d'entraînement complète, une salle d'aérobic et de danse, une salle de spinning, trois salles polyvalentes, des vestiaires, différents locaux d'organismes et divers bureaux administratifs. Ceux-ci viendront donc compléter l'offre déjà existante de locaux du centre récréatif (grande salle récréative et mezzanine).

L'ensemble de ces installations pourra ainsi procurer de nombreux privilèges aux résidents. Les aménagements de mise en forme et les différents espaces dédiés aux organismes permettront de garantir aux utilisateurs qu'ils auront accès, à proximité de leur domicile, à des programmes récréatifs, communautaires et de loisir de qualités, et encourageront les résidents à adopter et à conserver un mode de vie sain et actif. Les salles polyvalentes tant qu'à elles permettront à des groupes locaux d'héberger des manifestations culturelles et communautaires.

En terminant, une journée porte ouverte sera organisée pour souligner officiellement l'ouverture du Centre. La date de cet événement vous sera communiquée par le biais du journal municipal. Une édition spéciale sera produite afin de vous présenter l'ensemble des services et ressources disponibles qui se retrouveront dans ces nouvelles infrastructures.

### **La location de salles au Centre récréatif**

Vous avez besoin d'une salle de réception pour diverses activités telles que mariages, soirées familiales, soirées dansantes ou événements divers?

Vous préférez une plus petite salle pour organiser d'autres activités sociales, tenir des cours ou des réunions.

Saviez-vous qu'il vous est possible d'avoir accès à plusieurs locaux du Centre récréatif pour combler ces besoins, et ce à peu de frais?

Le Centre récréatif (100, rue Paul-Aimé Hudon) vous offre

la possibilité de louer :

- La grande salle de réception climatisée
- La mezzanine
- Les salles #1, 4, 5 et 6 (multifonctionnelles)

De plus, il vous est également possible de bénéficier de différents services notamment le bar, le vestiaire, une cuisine équipée, un système de son et le prêt d'équipement pour le montage des salles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

MARIE-JOSÉE PAQUET  
Coordonnatrice des loisirs  
T. 418 673-4243 • mjpaquet@ville.sthonore.qc.ca

### **Camp de jour estival**

Chaque été, la Municipalité de St-Honoré accueille un grand nombre d'enfants à l'intérieur de son terrain de jeux estival. Il s'agit d'un service au sein duquel les enfants de 5 à 12 ans s'amuse dans le cadre des diverses activités sportives, culturelles et éducatives organisées.

L'édition 2013 de notre terrain de jeux reviendra cet été sous une toute nouvelle formule. Au programme : nouveaux locaux, nouveau concept, nouvelle thématique et même une nouvelle appellation. De beaux changements en vue pour nos jeunes!

À ne pas manquer : Une publicité «sac à dos» sera distribuée prochainement à tous les enfants fréquentant nos écoles primaires afin de vous informer plus en détails sur notre nouveau service de Camp de jour estival.

En attendant, voici quelques renseignements à ce sujet :

#### **Durée du camp de jour :**

Du 25 juin au 16 août (8 semaines)

#### **Séance d'information pour les parents :**

Une séance d'information aura lieu le mercredi 12 juin à 18 h 30, à la grande salle du Centre récréatif de Saint-Honoré.

#### **Pour s'inscrire :**

La période d'inscription débutera le 20 mai.

#### **Coût d'inscription :**

Présentement à l'étude. Le tout vous sera communiqué sous peu.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour inscrire un enfant, veuillez communiquer avec Marie-Josée Paquet, coordonnatrice des loisirs au 418 673-4243.

Note :

Les places sont limitées. Premier arrivé, premier servi.

### **APPEL À TOUS**

Nous sommes actuellement à la recherche de moniteurs dynamiques pour combler l'équipe d'animation de notre camp de jour.

- Si tu veux vivre un été mémorable et riche en expériences de toutes sortes
- Si tu aimes la vie d'équipe, partager la joie de vivre des enfants, être actif et faire de nombreuses activités.
- Si tu désires un emploi intéressant, stimulant et gratifiant.

Alors être moniteur de camp de jour c'est pour toi.

Pour soumettre ta candidature, tu dois faire parvenir ton C.V. au bureau de la Municipalité au 3611, boul. Martel, Saint-Honoré avant le 18 mai.

Note : La formation DAFA sera considérée comme un atout pour les candidats qui en sont qualifiés.

### **Soccer récréatif municipal**

Il sera possible une fois de plus d'inscrire vos enfants à notre programme récréatif de soccer estival.

Ce dernier a pour but de faire découvrir aux enfants un sport captivant qui leur permettra de développer leurs aptitudes en terme d'esprit d'équipe, de s'initier aux rudiments de base du soccer et de développer les techniques de jeu de cette discipline selon leur âge.

#### **Catégories offertes**

<b>Catégories*</b>	<b>Années de naissance</b>
U4-5	2008-2009
U6-7	2006-2007
U8-9	2004-2005
U10-11-12	2001-2002-2003

\*Les catégories proposées pourront au besoin être réajustées selon les inscriptions.

**Coût d'inscription : 35 \$ l'inscription**

### Équipement requis :

- Les protèges-tibias : ils sont obligatoires pour tous les participants.
- Les chaussures de soccer extérieur : elles sont recommandées pour les catégories U4-5 et obligatoires pour les U6 et plus.
- Le chandail de soccer : chaque participant recevra un chandail de soccer lors de la première semaine des activités. Votre enfant devra le porter à chacun des entraînements. Le chandail devra être remis à la fin de la saison.

Horaire	mardi	mercredi
18 h 15-19 h 15	U4-5	U6-7
19 h 20-20 h 20	U8-9	U10-12

\*L'horaire demeure à confirmer selon les inscriptions.

### Début des activités :

Les activités débuteront selon l'horaire des catégories dans la semaine du 10 juin pour une durée de 10 semaines.

### Séance d'information pour les parents :

Une séance d'information aura lieu le mercredi 29 mai prochain à 18 h 30, à l'hôtel de ville.

### Pour s'inscrire :

La période d'inscription aura lieu du 20 au 24 mai.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour inscrire un enfant, veuillez communiquer avec Marie-Josée Paquet, coordonnatrice des loisirs au 418 673-4243.

Veuillez noter qu'un minimum de 12 inscriptions est requis pour démarrer un groupe. Les inscriptions seront traitées ainsi : premier arrivé, premier servi.

### Tennis estival 2013

Les personnes intéressées à jouer dans une ligue de tennis en double (masculin, féminin ou mixte) peuvent s'inscrire en communiquant avec M. Mark Ahern au 418 673-7870. La date limite pour s'inscrire est le 24 mai. Les activités commenceront début juin.

Le coût est de 30 \$ pour les adultes et de 20 \$ pour les étudiants.

Les terrains seront réservés pour les membres inscrits selon l'horaire suivant :

Lundi soir :	ligue masculine
Mardi soir :	ligue féminine
Mercredi soir :	ligue mixte

En dehors de ces périodes, les terrains seront libres et gratuits et ce, en respectant les règlements affichés.

Les personnes intéressées à suivre des cours de tennis individuel ou en groupe\* peuvent s'inscrire via le site Internet suivant : <http://atcbleuets.com/?p=inscription>

\*Veuillez noter qu'un minimum de six personnes est requis pour démarrer un cours de groupe.

Bon tennis à tous !

Massothérapie Julie Neveu  
Julie neveu  
Massothérapeute  
418-503-1124  
julieneveu@hotmail.ca  
231, rue des Bains  
St-Honoré Qc G0V 1L0  
Page Facebook

Massothérapie  
Edith Savard  
Massage Suédois de Détente et thérapeutique  
Sur rendez-vous  
750, rue Côté, St-Honoré (Qc) G0V 1L0  
418-815-8636 ou 418-673-3524



Suivez-nous sur notre page Facebook : facebook.com/FetesDu100eDeSaintHonore, pour en savoir plus sur les Fêtes et visionner les photos.

- Faites-nous part de vos commentaires, de vos suggestions et répondez à nos sondages. **Nous attendons autant les idées des citoyens que celles des groupes et associations.**
- Si vous avez des photos de Saint-Honoré qui représentent de bons souvenirs, faites-nous les parvenir et il nous fera plaisir de les placer sur notre page Facebook.
- À venir sur le site Internet de la municipalité : notre page avec la programmation complète des festivités.
- Si le Centenaire de Saint-Honoré vous tient à cœur et que vous aimeriez faire partie de la fête, **nous sommes à la recherche de bénévoles** désirant s'impliquer lors de nos nombreuses activités. Nous vous invitons à communiquer avec nous.

LE COMITÉ ORGANISATEUR  
DES FÊTES DU CENTENAIRE

JULIE DUBOIS-GRAVEL,  
COORDONNATRICE  
Tél. : 418 673-3405  
duboisgraveljulie@hotmail.com

## La programmation des Fêtes du Centenaire

**Le 30 mai 2013 : cocktail d'ouverture et lancement du livre de Michel Bergeron : « Le centenaire de Saint-Honoré – Honorons le passé, bâtissons l'avenir »** Cocktail d'ouverture des fêtes du Centenaire et lancement du livre historique écrit par Michel Bergeron, historien de la municipalité. L'activité se déroulera au Centre récréatif. Les billets de cette activité sont au coût de 100 \$ et sont en vente à l'hôtel de ville (3611, boul. Martel). Tous les profits iront au financement de notre programmation.

### **Le 14 juin 2013 : spectacle de Kain**

Le spectacle aura lieu sur le site du festival Saint-Honoré dans l'Vent, à l'aéroport de Saint-Honoré. Le groupe KAIN promet une soirée des plus enlevantes. Les billets sont en vente au prix de 10 \$ en prévente et de 15 \$ le soir du spectacle.

### **Le 23 juin 2013 : grand souper dans les rues avec un concept original de BBQ géant**

Sur le terrain du Centre récréatif, le Centenaire de Saint-Honoré se joint aux festivités de la Saint-Jean pour un après-midi en famille avec des spectacles, des concours, de l'animation, des jeux, des démonstrations d'agilité et bien d'autres surprises. Suivra d'un grand souper dans les rues avec un concept original de BBQ géant, une soirée haute en couleur avec un spectacle de la chanteuse Jocelyne Tremblay, du karaoké, de la danse et d'autres spectacles à découvrir. Le tout sera couronné par un magnifique feu d'artifice.  
prix du souper BBQ : 5 \$ • Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins.

### **Comment vous procurer les billets des activités mentionnées ci-haut**

Tous les billets seront disponibles pour la vente à compter du 6 mai aux endroits suivants :

**Saint-Honoré :** hôtel de ville, Dépanneur Maestro 571 Accommodation, Dépanneur du Coin (Super Sagami), Intermarché Saint-Honoré, Dépanneur JEM et Quincaillerie Brideco BMR.

**Falardeau :** Intermarché

**Ville Saguenay :** Bureau des Fêtes du 175<sup>e</sup> du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 24 rue Racine Ouest

Bien sûr, toute la population régionale est invitée à venir fêter avec nous. Faites vite les places sont limitées.

**Les enfants des écoles primaires sont invités à s'inscrire au concours de jeunes talents. Les informations et formulaires d'inscriptions seront distribués dans les écoles primaires de Saint-Honoré.**

**Pour participer au Karaoké du 23 juin, vous devez vous inscrire à l'avance en vous adressant à Madame Sara Perreault au 418 698-1270.**

Si vous avez des questions ou que vous désirez vous impliquer comme bénévole, veuillez vous adresser à Julie Dubois-Gravel, coordonnatrice des Fêtes du Centenaire de Saint-Honoré

# Le babillard des organismes



**Horaire estival  
(à compter du 25 juin)  
Lundi, mardi et jeudi de  
12 h 30 à 17 h 30  
Mercredi de 15 h 30 à 20 h  
\*Fermé du vendredi au dimanche**

## Retards

Chers abonnés, je vous rappelle que le prêt de nos documents se fait pour une période de 15 jours, renouvelable deux fois, alors pour ceux et celles qui n'auraient pas encore rapporté leurs emprunts, prière de le faire le plus rapidement possible s.v.p.

## Ordinateur

Vous pouvez utiliser notre service Internet gratuitement pendant une heure. Des frais d'impression seront exigés, s'il y a lieu. Réservation par téléphone ou en personne au 418 673-3790. Nous sommes à la recherche d'une personne pouvant donner des cours de base pour l'utilisation d'un ordinateur dès septembre. Si vous êtes intéressé(e), appelez à la biblio.

## Exposition à la salle le Baz'art

Venez admirer les œuvres des participants aux ateliers de Lise Pilote du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2013. Une toile sera tirée le soir du vernissage soit, vendredi le 31 mai. Des billets sont disponibles auprès des artistes et à la biblio au coût de 0,99¢. Les bénéfices seront remis à un organisme choisi par les artistes. Bienvenue à tous.

\*Notez que notre salle d'exposition est disponible gratuitement pour vos réunions, rencontres, lançements de livre, vernissages, expositions ou autres si vous êtes un organisme. Des frais de 10 \$ seront exigés pour ceux qui ne font pas partie d'un organisme à but non lucratif.

## Concours du 1<sup>er</sup> mai au 3 juin

Pour souligner le festival de Saint-Honoré dans l'vent, le comité t'invite à réaliser un objet volant fait à partir de matériaux récupérés. Que ce soit une fusée, une soucoupe volante, une montgolfière, un avion, un cerf-volant ou même un oiseau. Surprends-nous par ta créativité! Plusieurs prix sont à gagner tels que des entrées familiales pour le festival, des bons d'achat de la crèmerie l'Arc-en-Ciel, des livres, etc. Le tirage aura lieu mercredi le 5 juin à 19 h.

## Prêts numériques

Le réseau biblio du Saguenay-Lac-St-Jean est à l'écoute de vos besoins et pour ce faire, il vient de faire l'acquisition de 1000 documents numériques accessibles à partir de leur site avec votre carte d'utilisateur et votre NIP. Vous retrouverez en autres des romans, des documentaires, des bandes dessinées et des albums qui sauront plaire autant aux grands comme aux petits. Que vous ayez une tablette de lecture, un I-Pad ou un portable, venez chercher la procédure d'installation à la biblio.

Si vous avez un appareil IOS (Apple : iPod, iPad, iPhone) ou un Android, un nouveau service s'offre à vous pour avoir accès à votre compte et au catalogue de la bibliothèque en tout temps. L'application mobile Bookmyne vous permet même d'être alerté si vous êtes en retard, de réserver et d'annuler des réservations, de localiser les bibliothèques les plus proches, etc. Un maximum de services pour vous donner entière satisfaction.

## Club de lecture estival

Tu es un(e) passionné(e) de lecture? Alors viens t'inscrire gratuitement à notre club de lecture dès la fin des classes. Le thème de cet été c'est bon voyage.

## Tournoi de scrabble 2013

Le club de Scrabble « Les Mots Honorés » remercie toutes les personnes qui ont participé au 9<sup>e</sup> tournoi annuel qui s'est déroulé le mercredi 10 avril 2013 au Centre récréatif. Une centaine de passionnées et une vingtaine de bénévoles ont fait de ce tournoi régional une belle réussite. Un gros merci aux commanditaires, aux bénévoles, aux clubs de scrabble et aux employés municipaux. Félicitations aux nombreux gagnants et à l'an prochain!



### Tolérance zéro devant la biblio

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous parler de vos jeunes qui viennent pratiquer leur sport favori, soit la planche à roulettes, devant les portes du Centre récréatif. Lorsqu'ils roulent et sautent, ça résonne tellement fort que ça nous empêche d'effectuer notre travail correctement. Vous le savez qu'il y a un « skate-parc » pour pratiquer ce sport, alors c'est là qu'ils doivent aller. Je demande la collaboration de tous les parents et surtout des jeunes pour qu'enfin nous puissions travailler consciencieusement et que le personnel, les usagers et les bénévoles se sentent en sécurité. Je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

HÉLÈNE CHAPUT, COORDONNATRICE  
418 673-3790

### Saint-Vincent de Paul

La Saint-Vincent de Paul tient à vous informer qu'elle offre les services d'une friperie située au 630, rue Coulombe.

La friperie ouvre ses portes le mercredi de 19 h à 20 h. Tous les profits de la vente des vêtements vont à la Saint-Vincent de Paul.

Au plaisir de vous servir!

Pour information, madame Pâquerette Lavoie au 418 673-4232.



### Les activités du Club Quad Adventure Valin

#### Le samedi 1<sup>er</sup> juin : Rallye

Venez vous amuser avec nous!

Lieu de rassemblement : Sonic de Saint-Honoré

#### Les samedi, dimanche et lundi 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet : Jamboree

Grand rassemblement de VTT régional.

Départ du Delta de Jonquière, avec souper spectacle en fin de journée. Différents circuits de VTT.

Réservation obligatoire avant le 10 juin.

Lieu de rassemblement : Delta Jonquière

#### Le samedi 13 juillet : ClueRun

Deuxième édition du jeu version Club quad

Lieu de rassemblement : Sonic de Saint-Honoré

#### Le samedi 17 août : 1<sup>er</sup> anniversaire du Garage

Différentes activités : hot-dogs et blés d'inde sur le terrain du garage. Bienvenue à tous, en VTT ou en voiture. Ouvert aux membres et non membres.

Lieu de rassemblement : Sonic de Saint-Honoré

Pour information, veuillez communiquer avec madame Sophie Simard au 418 718-1818 ou par courriel au clubquadadventurevalin@sympatico.ca

## 30 ans déjà !

Votre bar laitier l'Arc-en-Ciel fête ses 30 ans cet été. Pour vous remercier de l'encouragement apporté tout au long de ces années, il y aura un tirage surprise tous les mois à compter de mai.

Et pour clôturer, nous vous invitons à venir fêter avec nous le samedi 10 août de 13 h à 16 h. Il y aura des mascottes, du maquillage, de l'animation et des surprises. De 13 h 30 à 15 h 30, vous pourrez vous procurer la petite crème molle au prix d'il y a 30 ans, soit 0,75 \$ + tx. Nous vous attendons avec plaisir.

L'équipe de l'Arc-en-Ciel



## On bouge aux Chevaliers !

### *Chevaliers de Colomb – conseil 7430*

Une famille du mois est présentée lors de notre messe célébrée à tous les derniers dimanches de chaque mois. Pour le mois de mai, nous aurons la famille de l'année ainsi que toutes les familles du mois de l'année 2012 et 2013. De plus, nous avons invité plusieurs officiers des Chevaliers de Colomb de la région afin de souligner le centenaire de Saint-Honoré sous le thème « À l'aube du Centenaire, les Chevaliers de Colomb honorent des familles de chez nous ».

Voici les prochaines activités auxquelles vous êtes invités à participer :

- Le samedi 11 mai 18 h : notre traditionnelle soirée de la Fête des Mères, souper fondue et soirée dansante avec de nombreux prix de présence, 20 \$ par personne. Pour réservation, contactez Fernand Tremblay 812-7997 ou Serge Desgagné 418 673-7919
- Le samedi 25 mai 12 h : la sixième édition du Tournoi de Golf du conseil 7430 au Club de Golf de La Baie. Venez jouer et fraterniser avec nous, pour information, contactez Serge Desgagné, 418 673-7919
- Le dimanche 26 mai 11 h : messe des Chevaliers avec leur Chorale et le dévoilement de la famille de l'année.

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Honoré vous invitent à venir faire du bénévolat avec eux. Venez supporter votre communauté en vous joignant à un groupe d'hommes dévoués. Notre conseil qui compte plus de 300 chevaliers est toujours disposé à accueillir de nouveaux membres.

Venez rejoindre le plus gros mouvement d'hommes catholiques avec plus de 1,8 millions de membres dans le monde. Information toujours disponible à notre salle.

SERGE DESGAGNÉ  
GRAND CHEVALIER



### *Le Club Aéromodélisme Saguenay Inc.*

Le Club Aéromodélisme Saguenay Inc. organise encore une fois cette année son Festival Provincial d'aéromodélisme 2013, qui aura lieu le 24 et le 25 août à l'Aéroport de Saint-Honoré (CYRC).

Nous sommes à organiser le quatrième Festival de modèles téléguidés présenté en région et un des plus gros au Canada. Cette année, nous avons mis le paquet : nous aurons deux avions de Canadair, le tutor (*snowbird*) et le jet Northrop F5 filant au-delà de 350 km / h. Si vous l'avez manqué en 2010, il sera de retour en 2013. Vous pourrez aussi rencontrer Sébastien Lajoie, l'un des meilleurs pilotes acrobatiques en Amérique du Nord, Martin Charbonneau, pilote de F18 et Martin Lefèvre avec son nouveau Jet Vampire.

Nous attendons plus de 200 pilotes, 350 modèles d'avions et d'hélicoptères téléguidés, une exposition d'avions et d'hélicoptères téléguidés et de vrais appareils faisant partie de l'aviation.

Nous voulons souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité de Saint-Honoré. Pour l'occasion, nous avons ajouté le vol au clair de lune le samedi soir. Vous aurez l'occasion de voir des avions et des hélicoptères pouvant fonctionner en pleine noirceur. Animation toute la fin de semaine avec deux DJ et deux animateurs, concours et prix de présence. Bienvenue à toutes et à tous



YVON TREMBLAY  
[www.aeromodelismesaguenay.com](http://www.aeromodelismesaguenay.com)



### **Que l'été arrive et qu'on jase « Saint-Honoré dans l'vent »!**

Il n'y a pas de doute, toute l'équipe du festival travaille fort pour vous offrir un événement haut en couleur. La publicité commence à sortir, les réseaux sociaux commencent à bouger. Ce n'est qu'une question de jours avant de donner le grand coup d'envoi pour l'édition 2013 !

#### **Les cerfs-volistes**

Pour cette 15<sup>e</sup> édition du Festival, nous accueillons plusieurs cerfs-volistes de renom du Québec, du Canada et des États-Unis, en plus de nos groupes coup de cœur venus au festival pendant les 15 dernières années. Pas besoin de vous dire que le ciel de l'aéroport de Saint-Honoré sera des plus jolis !

#### **Le spectacle d'ouverture des fêtes du Centenaire de Saint-Honoré**

Le vendredi soir 14 juin, rendez-vous à l'aéroport pour le spectacle d'ouverture des fêtes du Centenaire. Les festivités débiteront le vendredi à 20 h avec le groupe **En Attendant**. À 21 h, c'est le groupe **KAÏN** qui prendra possession de la scène pour une soirée inoubliable. (Pour plus de détails sur l'achat des billets, voir avec le comité d'organisation des fêtes du Centenaire).

#### **Le méga vol de nuit, spécial 15<sup>e</sup> anniversaire**

Cette année, on vous prépare une belle surprise au début du Vol de Nuit. Toute une animation pour rendre hommage aux cerfs-volants et aux cerfs-volistes. Vous assisterez ensuite à un véritable mariage de musique et de 100 000 watts de son et lumière. Il n'y a pas de doute, les cerfs-volistes vous feront découvrir le cerf-volant, sous une toute autre lumière !

Après le vol de nuit, rendez-vous sous le grand chapiteau pour un mémorable « Hommage à AC/DC » par le groupe Rock.com, un show qui va vous faire bouger.

#### **Pour les enfants**

Nouveauté incontournable : le Pavillon du Vent, en collaboration avec le 175<sup>e</sup> du Saguenay – Lac-Saint-Jean,

proposera aux enfants des ateliers et des expériences animées par le Club des Débrouillards pour en apprendre plus sur l'air, le vent, la météo et le cerf-volant.

Pendant toute la fin de semaine, venez jouer dans les jeux gonflables, faire des cerfs-volants, rire et jouer avec les Fous du Roi. Il ne faut surtout pas oublier notre amie Atchoum Le Clown qui sera en prestation avec ses microbes samedi et dimanche avec son tout dernier spectacle « Quel désordre ! ».

Dimanche matin à 9 h, joignez-vous à la Grande Parade des mascottes dans les rues de Saint-Honoré. Le départ se fera du Centre récréatif vers la rue Dufour près de l'école Jean-Fortin pour ensuite emprunter la rue de l'Aéroport jusqu'au site du festival. Encore plus grosse cette année, notre parade vous impressionnera. Notez que la Sûreté du Québec exige la fermeture de la circulation pendant la parade. Nous planifions donc un passage agréable et efficace.

#### **On aime nos bénévoles**

Vous cherchez quoi faire de votre temps libre? J'ai la solution pour vous. Pourquoi ne pas apporter votre magnifique sourire et venir donner un coup de main à toute l'équipe du Festival ? Il n'est pas trop tard et nous avons toujours besoin de bénévoles ! Vous n'avez qu'à remplir le formulaire en ligne sur le site Internet ou encore, entrer en contact avec moi au 418 815-2102.

#### **Gardez l'œil ouvert et surveillez tous les détails à venir à Saint-Honoré dans l'Vent sur :**

**Le site Internet : [www.sthonoredanslvent.com](http://www.sthonoredanslvent.com)**

**La page Facebook : [@sthonoredanslvent](https://www.facebook.com/sthonoredanslvent)**

**La page Twitter : [@Sthodanslvent](https://twitter.com/Sthodanslvent)**

Bref, du 14 au 16 juin prochain, emmenez famille et amis et venez profiter d'un événement unique au Saguenay – Lac-Saint-Jean, chez nous à Saint-Honoré. Ne vous inquiétez pas, le soleil et la joie de vivre seront également au rendez-vous.

*LAURIE CASGRAIN*  
Directrice adjointe





## Récolte d'argent et de bronze pour le CC Inter-Éléments

Le samedi 16 mars se tenait à Charles-Gravel la première série des Championnats de Tir de précision pour l'édition 2013 ainsi que la finale des Jeux du Québec. L'équipe Aviation (Esc. 92) a terminé au 2<sup>e</sup> rang récoltant l'argent et l'équipe armée (CC 2864) du Corps de Cadets Inter-Éléments Falardeau / Saint-Honoré a terminé au 3<sup>e</sup> rang récoltant une médaille de bronze.

En individuel, catégorie ouverte, Jennifer Dionne a récolté l'argent et Alexandre Gagnon le bronze. Pour les juniors soit les 15 ans et moins, Steeve Servais-Lechasseur a remporté l'or et Xavier Gagnon revient avec l'argent. Au total, 14 médailles ont été remportées. L'équipe composée revient avec une 6<sup>e</sup> position.

La 2<sup>e</sup> série était le Championnat Provincial qui a eu lieu du 19 au 21 avril dernier. L'équipe armée a terminé au 7<sup>e</sup> rang et l'Équipe aviation au 12<sup>e</sup> rang, pour une première participation de ceux-ci au Provincial. Alexandre Gagnon, un de nos tireurs, a fait les finales parmi les 20 meilleurs tireurs de la province en terminant debout en 5<sup>e</sup> position et au combiné couché et debout en 8<sup>e</sup> position au Québec. Notons que tous les cadets ont fait de bonnes performances lors de ce Championnat.



DE GAUCHE À DROITE, AVANT : MARIE-PIER TREMBLAY (ENTRAÎNEUR), CLAUDELLE MERCIER, GENEVIÈVE-KIM TREMBLAY, PHILIPPE BOUCHARD, CAPT SYLVAIN RONDEAU (ENTRAÎNEUR). MILIEU : JENNIFER DIONNE, XAVIER GAGNON, JEAN-NICOLAS GOBEIL ARRIÈRE : M. RÉJEAN GAGNON (ENTRAÎNEUR), ALEXANDRE GAGNON, RAPHAËL LEPAGE-CHÉNARD, STEEVE SERVAIS-LECHASSEUR, MATHIEU GAGNON, LT JEAN SIMARD (ENTRAÎNEUR)

## Viens suivre GRATUITEMENT la formation DAFA d'une valeur de 200 \$ au Centre du Lac Pouce

Si tu es âgé de 15 à 18 ans, tu es une personne dynamique et tu aspires à travailler en animation, loisirs et sports auprès des jeunes, viens suivre la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur). L'obtention du DAFA est de plus en plus un préalable aux premiers emplois en animation dans la province de Québec. Au cours de cette formation, tous les aspects du métier sont abordés : la communication, la sécurité, les techniques d'animation, le choix des activités, les notions de base en secourisme, des conseils d'intervention auprès des enfants et les responsabilités liées au poste de moniteur.

Cette formation se tiendra les 8 et 9 juin ainsi que les 15 et 16 juin de 8 h 30 à 17 h au centre du Lac Pouce à Laterrière.

Cela inclut :

- 33 heures de formation théorique (réparties en deux fins de semaine)
- La supervision du stage pratique de 35 heures
- Un document de soutien pour le participant
- L'accès à l'intranet pour d'autres documentations (référence, jeux, etc.)
- Une carte DAFA (reconnue par tous les grands organismes nationaux de loisirs)\*
- Quatre dîners à la cafétéria, les collations et les pauses santé

\* Pour recevoir la carte, il faut compléter avec succès la théorie et le stage pratique. Faites vite, les places sont limitées.

Informations et inscriptions :

À vos marques, Santé

a/s de Maude Leblanc

Téléphone : 418-698-1176, poste 234

Site Web : [www.avosmarquessante.com](http://www.avosmarquessante.com)

Courriel : [mleblanc@avosmarquessante.com](mailto:mleblanc@avosmarquessante.com)



**PUBLIREPORTAGE**

## Votre nouvelle pharmacie

Hé oui ! C'est avec une grande fierté que nous avons enfin ouvert les portes de votre nouvelle pharmacie. Plus rien à envier des grandes villes puisque nous avons maintenant de tout pour faire votre bonheur. En plus de ça, notre priorité reste et demeure toujours la même, être là pour vous tout en vous offrant un service courtois et personnalisé où nous avons à cœur votre bien être et votre santé. Nos pharmaciennes propriétaires, Amélie Houde et Michèle Lévesque, ainsi que toute notre équipe sont à votre disposition pour répondre à vos questions, vous rassurer et vous informer.

### **Ce n'est pas tout, il y a plus :**

- Un service de soins infirmiers avec une infirmière diplômée (prise de sang, suivi de diabète, de tension artérielle, cours prénataux, soins de pieds, santé-voyage avec vaccination, campagne antigrippale, journée de santé, soins des oreilles, etc.)
- Un service de cosmétologie avec une esthéticienne (consultation personnalisée, maquillage sur place, soins des ongles, épilation de sourcils, etc.)
- Un laboratoire photo incluant les photos de passeport et d'assurance-maladie
- Divers produits pour les bébés incluant les repas de la Mère-Poule
- La location de béquilles, de marchettes et de cannes
- Un service de livraison gratuit à St-Honoré et St-David-de-Falardeau
- Le transfert des ordonnances provenant des autres pharmacies
- Un point de vente pour les cartes d'autobus de la Société de Transport du Saguenay



**Nous vous remercions  
de nous faire confiance  
et c'est avec plaisir  
que nous vous accueillons  
dans la pharmacie  
de votre localité**



Heures d'ouverture du lundi au vendredi  
de 9 h à 20 h 30 et le samedi, de 9 h à 17 h  
Livraison gratuite du lundi au vendredi  
Saint-Honoré / Falardeau / Chicoutimi

Pharmacie A. HOUDE & M. LÉVESQUE  
3521 boul. Martel, Saint-Honoré  
**418 673-4939**

# La chronique activité physique



## Beau *body* bien musclé

Avez-vous de la difficulté à ouvrir le pot de confiture, à monter les marches, à déplacer un meuble ou à ramener les sacs d'épicerie ? Avez-vous l'impression d'être « mou ou molle » sous la peau ? Vos muscles manquent peut-être de tonus. Quand on ne les fait pas travailler, nos muscles ont tendance à perdre de la vigueur. C'est la loi : tout ce qui n'est pas utilisé dans notre corps s'affaïsse ou s'atrophie. Le temps aussi s'en chargera puisqu'après 30 ans, la masse musculaire diminue progressivement.

La masse maigre ou masse musculaire constitue une part importante dans le bien-être et la santé. Il ne s'agit pas d'avoir les abdominaux, les pectoraux et les quadriceps de Monsieur Univers, mais simplement d'augmenter légèrement votre masse musculaire pour profiter des nombreux bienfaits. En voici donc quelques-uns :

- Une masse musculaire maigre plus élevée aura pour effet d'accélérer votre métabolisme et l'élimination de calories réduisant ainsi les risques d'obésité, de maladies cardiovasculaires et de diabète. Contrairement à la graisse qui est toujours inerte, les muscles eux, sont actifs sur le plan métabolique et cela même quand ils sont au repos. En résumé, si l'on compare deux personnes l'une active et l'autre sédentaire, celle qui est active brûle plus de calories au repos grâce à une musculature plus développée.
- Une masse musculaire maigre supérieure protégera vos articulations en les stabilisant et en les soulageant d'une partie du transfert de poids. Vous réduirez ainsi au fur et à mesure que vous prendrez de l'âge vos risques d'ostéoporose, de chutes et de fractures. Si par malheur vous tombez, vos muscles offriront une couche protectrice à vos os réduisant du même coup vos risques de fractures.
- Une bonne masse musculaire réduit les chairs tombantes et vous donne une allure plus jeune. Vous aurez donc meilleure apparence et vous vous sentirez beaucoup mieux.
- Correction d'une mauvaise posture. Il faut du temps et de la patience pour la réaliser, mais c'est tellement plus esthétique. Vous avez à construire la masse musculaire afin de remodeler les tissus qui sont habitués à une mauvaise forme.
- Même votre vie sexuelle y trouvera son compte. Vous serez moins susceptible de vous endormir de fatigue après vos ébats... à moins qu'il ne s'agisse d'ébats encore meilleurs .

Même à 70 ans, on peut retarder les ravages causés par l'âge en augmentant notre masse musculaire maigre, ce qui aura pour effet d'améliorer notre forme physique générale et augmentera nos années d'autonomie. Vous y parviendrez en faisant de la marche, du vélo, des exercices de musculation légers consistant à lever des charges et en vous entraînant régulièrement dans un centre de conditionnement physique. Vous avez donc les meilleures raisons de vous y mettre dès aujourd'hui.

*À surveiller cet automne : nouveaux cours, nouvel horaire*  
INFORMATION : MARIE-JOSÉE GRAVEL • 418 698-2209 • 418 557-2209  
*Horaire sujet à changement*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 : 45		Aérobic		Aérobic	
16 : 15	Power Cardio (30 min)	Ados filles	Power Cardio (30 min)	Ados gars	Power Cardio (30 min)
16 : 45	Power Cardio (30 min)		Power Cardio (30 min)		Power Cardio (30 min)
17 : 30	Multi-Sport 5-7		Multi-Sport 9-12		
18 : 30	Aérobic	Aérobic	Aérobic	Aérobic	
19 : 30	Cardio Fitness	Aérobic	Cardio Fitness	Aérobic	

# La chronique acupuncture



Pour plusieurs, le printemps et l'écllosion des bourgeons signifient l'arrivée des éternuements, de la congestion nasale et des démangeaisons. Ah ! C'est juste des allergies! Dans les médias, la publicité nous propose même une variété d'antihistaminiques ces temps-ci !

Les symptômes d'allergie résultent d'une sensibilisation anormale et d'une réaction excessive du système immunitaire envers une substance étrangère au corps, nommée allergène. Lorsque cette substance entre en contact avec les yeux ou les voies respiratoires de la personne allergique, le système immunitaire met en branle une réaction inflammatoire. Cette réaction entraîne la dilatation des vaisseaux sanguins et l'augmentation des sécrétions liées à l'apparition des symptômes de rhinite allergique.

En médecine chinoise, l'allergie est considérée comme une faiblesse de l'énergie défensive (WeiQi) de l'individu. Il est important de tonifier cette énergie pour éviter les réactions allergiques.

Donc, l'acupuncture ne propose pas seulement de combattre les symptômes désagréables des allergies, mais renforce le système immunitaire, soit les forces naturelles du corps à combattre les allergènes. Il est plus facile de tonifier l'énergie défensive lorsque les symptômes de l'allergie ne sont pas présents, simplement parce que le corps n'étant pas occupé à combattre l'allergène, peut plus rapidement se fortifier.

Le traitement des allergies est surtout préventif, bien qu'il soit aussi efficace lorsque les symptômes sont bien présents. Le nombre de traitements dépend de la gravité du problème, de son évolution, de sa chronicité et surtout de la vitalité de la personne. Pour un traitement préventif, 4 ou 5 traitements sont généralement suffisants.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser, je me ferai un plaisir d'y répondre. Bon printemps !

SOPHIE-AUDREY LEFEBVRE AC., ACUPUNCTURE

## La médecine de l'équilibre **ACUPUNCTURE**

**Sophie-Audrey Lefebvre Ac.**

330 rue des chalets,  
St-Honoré-de-Chicoutimi,  
G0V 1L0

**418.503.1029**  
salefebvre.acu@gmail.com

Inscrite au Tableau de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

### PRENEZ RENDEZ-VOUS ! L'acupuncture traite :

- les douleurs : dos, sciatique, tendinites, blessures sportives, tensions liées au travail
- la fatigue, l'insomnie, le stress
- les troubles digestifs, la gestion du poids
- les allergies, les sinusites, l'asthme
- les troubles liés à la santé des femmes : menstruations, SPM, ménopause, grossesse, fertilité





***Si vous rêvez de faire construire la maison de vos rêves,  
voici quelques conseils que vous devriez savoir***

La mise de fonds est le montant de base qui doit être payé de vos propres moyens, car il n'est pas inclus dans le prêt hypothécaire. C'est ce qu'on appelle également le versement initial. Pour un prêt hypothécaire conventionnel, la mise de fonds couvrira 20 % du prix de la propriété. Cependant, si votre mise de fonds couvre entre 5 % et 20 % du prix de la propriété, vous devrez alors payer une assurance prêt hypothécaire. Plus votre mise de fonds sera importante, moins vous aurez à emprunter d'argent et à payer les autres frais qui s'ensuivent.

Pour une propriété en construction ou auto-construction une partie de la valeur en main-d'œuvre que vous y consacrez peut être prise en considération. De plus, si vous possédez déjà le terrain sur lequel vous aimeriez faire construire votre maison et que celui-ci est payé, il sera possible d'utiliser la valeur de celui-ci comme mise de fonds.

Contactez un de nos conseillers pour en connaître davantage sur les financements offerts à votre caisse pour l'achat d'un terrain en composant le 418-549-4273



**DANY MORIN, député**  
Chicoutimi-Le Fjord

<b>Chicoutimi</b>	<b>La Baie</b>
100 rue Racine Est	301 rue Victoria
Bureau 240 G7H 1R1	G7B 3M5
Tél.: 418-698-5648	Tél.: 418-544-7765
Télé.: 418-698-5611	Télé.: 418-544-6180

Facebook.com/NPDDanyMorin  
Dany.Morin@parl.gc.ca  
www.DanyMorin.ca



Centre **Huguette Bolduc**  
 Je prends ma santé *en main!*  
 Technique Nadeau - Ateliers santé - Exercices pour le dos

**Huguette Bolduc**  
 Professeure - Consultante

Tél.: (418) 673.6345  
 huguette\_bolduc@hotmail.com  
 www.huguettebolduc.com

**DISTRIBUTION TOUGAS**

**NUTRI ZOO**  
 Distributeur franchisé

**Richard Tougas** Propriétaire  
 T. 418.674.1289 | C. 418.590.1783  
 richardtougas@hotmail.ca

Transport et livraison en tout genre depuis 2007.

## UNE BONNE NOUVELLE

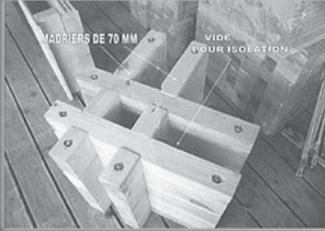
*La rumeur a couru que Francine Lefrançois, propriétaire du Salon Francine sur la rue Bergeron, était très malade et fermait son salon. Heureusement il n'en est rien et Francine a eu plus de peur que de mal. Elle se porte donc à merveille et continue de nous remonter le moral avec son beau sourire et ses doigts de fée : une belle coupe, une coiffure seyante, une couleur vibrante et nous voilà de meilleure humeur. Et son « Salut beauté ! » à l'accueil nous fait toujours un petit velours. Nous lui souhaitons une longue vie en santé.*



**AMÉNAGEMENT**  
Jonathan Tessier

6370, boul. Martel  
 Saint-Honoré QC  
 G0V 1L0

- Foyers au bioéthanol
- Bûches écologiques
- Poêles à granules
- Asphalte
- Pavés et murets
- Clôtures
- Piscines
- Excavation
- Terrassement
- Protecteur d'asphalte
- Pose et réparation de drains
- Fosses septiques
- Entrées d'eau



MACRIERS DE 70 MM  
 VIDE POUR ISOLATION



**CONSTRUCTION**  
787  
Entrepreneur Général  
RBQ - 5634-3486-01

### RESIDENCE & NATURE

maisons en bois massif sur mesure de qualité

- Design
- Confort
- Santé
- Respect de l'environnement

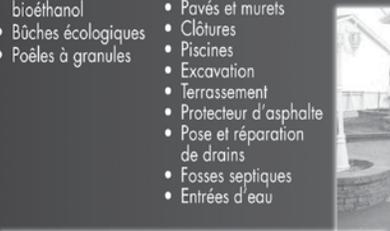
Nous bâtissons votre avenir...



Votre étude 3D gratuite











**418-673-6190 / 418-818-1552 | www.amenagement-tessier.com**  
 contact@amenagement-tessier.com

3177390



*St-Honoré et Falardeau*

Service de buffet  
Menu du jour  
Paniers de fruits  
Fleurs coupées

*Falardeau seulement*

Agence S.A.Q.  
Location de DVD

GERMAIN BLACKBURN et CHANTALE DESCHÊNES, propriétaires

**418-673-4651 • 418-673-7391**

3501, boul. Martel, Saint-Honoré • 35, boul. Martel, Falardeau

## SPÉCIALISTE EN RECYCLAGE DE MÉTAUX



**Kevin Morais**, propriétaire

575, rte. St-Marc, O  
St-Honoré

**418 543-7844**

metal.mt@hotmail.com

Cuivres • aluminium • acier inoxydable • fonte  
électroménagers • carcasses d'automobiles



# Aide-mémoire à conserver

## Ce qui va dans le bac :

### Contenants, emballages, imprimés et journaux Papier et carton

- Journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines
- Feuilles de papier (même avec agrafe) et enveloppes
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, tubes et rouleaux de cartons, etc.
- Boîtes de carton aplaties
- Rouleaux de carton
- Chemises de classement
- Sacs de papier
- Annuaires
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants de type Tetra PakMD
- Cartons d'œufs
- Sacs de papier brun d'épicerie
- Encarts promotionnels
- Factures
- Billets de loterie

### Contenants et emballages Plastique

#### Plastique rigide

- Bouteille d'eau, de jus, de boisson, etc.
- Bouteilles d'huile et de vinaigre
- Bouteilles de savon à lessive et d'eau de javel
- Couvercles et bouchons (laissés sur les contenants)
- Pots de crème glacée, de margarine, de yogourt (les gros pots et uniquement les petits pots vendus à l'unité)
- Contenants et emballages de produits alimentaires (ex. : beurre d'arachide, mayonnaise)
- Contenants pour fraises, framboises, bleuets, etc. (sauf ceux en plastique numéro 6)
- Contenants de produits de beauté, d'hygiène personnelle et d'entretien ménager
- Emballages transparents pour petits appareils électroniques
- Contenants d'œufs transparents
- Contenants pour plats « prêts à manger » (sauf ceux en plastique numéro 6)
- Contenants de produits de beauté, de santé et d'entretien ménagers

#### Plastique souple

- Sacs d'emplettes
- Sacs à pain, à pâtisserie ou de produits alimentaires (propres et sans gras)
- Pellicule d'emballage des sacs de lait, de papier essuie-tout, de papier de toilette, etc.



### Contenants et emballages Verre

- Bouteilles de vin, de jus, d'eau gazéifiée, etc.
- Bouteilles d'huile et de vinaigre
- Pots pour aliments et produits (pot de cornichons, de salsa, de sauce, etc.)

### Contenants et emballages Métal

- Boîtes de conserve
- Couvercles et bouchons
- Canettes et bouteilles d'aluminium
- Assiettes, contenants et papier d'aluminium



## Ce qui ne va pas dans le bac :

Les centres de tri qui reçoivent les matières recyclables de la collecte sélective municipale ont été principalement conçus pour trier des contenants, des emballages, des imprimés et des journaux.

Tout autre objet peut entraîner des bris d'équipements, ralentir la production des centres de tri ou nuire au recyclage de certaines matières récupérées, et ultimement limiter la fabrication de produits à contenu recyclé.

Des emballages de plastique souple, comme les sacs d'emplettes ou sacs à pain, peuvent aussi bloquer les machines du centre de tri. Il est donc important de les réunir dans un seul sac, noué, afin de les récupérer plus facilement.



### Les objets ou emballages suivants ne vont pas dans le bac :

- ampoules électriques
- assiettes de pyrex
- autocollants
- boyaux d'arrosage
- cartables
- casseroles et chaudrons
- cartons très souillés
- céramiques
- clous et vis
- CD et DVD
- chaises et tables de patio
- cintres
- ceintures
- cellulaires
- contenants de peinture
- cordes à linge
- couches
- crayons, stylos
- emballages de barres tendres
- essuie-tout
- enveloppes matelassées
- fenêtres
- panneaux d'isolation
- jouets de plastique
- lampes fluo compactes
- lumières et décorations de Noël
- miroirs
- mouchoirs
- objets en terre cuite
- outils de jardinage ou autres
- papiers d'emballage cadeau métallisé
- papier de soie
- papiers très souillés
- papier ciré
- papier peint (tapisserie)
- pellicules extensibles
- petits appareils électriques
- petits pots de yogourt (paquets multiples)
- piles
- photos
- plats de pyrex
- porcelaine
- rasoirs
- sacs à main
- sacs de céréales, de craquelins, de croustilles
- souliers
- tapis
- tubes de dentifrice
- tubes fluorescents
- tuyaux
- toiles de piscine
- vaisselle
- verres à boire
- verre en cristal
- vêtements
- vitre

Certains de ces objets peuvent être récupérés dans les éco-centres municipaux, les éco-quartiers, les ressourceries ou certains détaillants participants. Vérifiez auprès de votre municipalité pour connaître les services de récupération offerts.

#### Adresse utile : CARREFOUR ENVIRONNEMENT SAGUENAY

16 des Oblats Ouest, Chicoutimi QC G7J 2B1

secretariat@carrefourenvironnement.org

Téléphone : 418.698.5225

www.carrefourenvironnement.org

RÉCUPÉRATION : Appareils électroniques / Ordinateur / Imprimante

Télécopieur de tous formats / Écran d'ordinateur / Téléviseur /

Four micro-ondes / Four-Grille pain / Cellulaire / Distributeur d'eau

Radio et haut-parleur / Lecteur vidéocassette et DVD / Déshumidificateur

Ventilateur et climatiseur / Filtreur et pompe de piscine

Tous les autres équipements électroniques et électriques

**Toilettage**  
**La Belle et la Bête**  
 Tonte professionnelle • Accessoires  
*Valérie Roy*, propriétaire

3745, Boul. Martel, St-Honoré, Chicoutimi  
 (Québec) G0V 1L0  
 www.toilettagelabelleetlabete.com

Sur rendez-vous : **418-590-0622**



**Clinique** JOHANNE LAFORGE B.  
 Thérapeute musculaire  
 Massothérapeute • Phytothérapeute  
 Massage suédois • Approche thérapeutique  
 Tendinites • Bursites • Nerfs sciatiques  
 Migraines • Blessures sportives  
 Digito-puncture

Reçus pour assurances • Membre AMQ et AQP  
 960 rue Hôtel-de-Ville • Saint-Honoré QC G0V 1L0  
 johannelaforge@hotmail.fr  
 418-673-4920 • www.lavilla.ca/johannelaforgeb/



  
**Pascal Fortin**  
 EXCAVATION • TRANSPORT

- Tout genre de mini excavation
- Réparation de chemin de chalet
- Drain de fondation
- Fosse septique
- Calvette et fossé
- Transport terre, gravier, sable (4T)

771, rue Gravel  
 St-Honoré (Qc)  
 G0V 1L0  
 va2cit@hotmail.com

**Tél.: 418 550-7505**

**ESCALIERS & ÉBÉNISTERIE**  
**NOUVELLE-AIRE**

**Spécialités: -Escaliers -Rampes -Mains courantes  
 -Ébénisterie -Finition de tous genres**

Allan Simard, propriétaire RBO: 8360-4785-01  
**Tél.: 418-817-2006** - Fax: 418-673-4920

  
**Marie-Ève Coiffure**

Monique Tremblay prop.

**Heures d'ouverture**  
**Mardi - Mercredi** 9h00 à 17h00  
**Vendredi** 9h00 à 20h30  
**Samedi** 8h00 à 12h00  
 (sur rendez-vous seulement)

291 rue des Bains  
 Lac Docteur (St-Honoré)  
 Tél : 673-3198

*Comptabilité G.H. enr.*

Geneviève Hudon propriétaire

- Comptabilité générale
- Rapports d'impôts

640 rue Lavoie  
 St-Honoré QC  
 G0V 1L0  
 Tel:418-673-4433  
 Cell:418-290-0422

**comptabilitegh@hotmail.com**

*Les mini excavations*  
**Denis Lavoie**

- Excavation
- Finition de terrassement
- Livraison (petite quant.)
- Terre noire
- Sable
- Gravier

280, 2e avenue  
 St-Honoré  
 Qc.

**Tél.: 820-5679** *Service rapide*



  
**Mini Excavation**  
**Alain Gagnon**

T.: 418 673-7138  
 C.: 418 820-7453

La vente ou l'achat d'une maison est sans contredit l'une des transactions les plus importantes de notre vie. Il est donc judicieux d'utiliser les services d'un courtier immobilier de confiance qui saura répondre à vos besoins spécifiques.

Parce que mes clients constituent ma priorité, j'offre un service adapté et personnalisé afin d'amener chacun à effectuer le bon choix en fonction de ses propres critères. Je suis dynamique, disponible, fiable et digne de confiance. L'encadrement, le bon service, trouver des solutions et conseiller font partie de mes objectifs. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles vous profiterez d'un excellent service, et ce, dès le premier contact.

Entourée d'une belle équipe de professionnels, je suis en mesure de répondre à vos interrogations et à l'ensemble de vos besoins en ce qui concerne la vente ou l'achat d'une propriété.

Cell. : 418-290-3849

Bur. : 418-543-7587

lgravel@sutton.com



Lynda Gravel  
Courtier immobilier

GROUPE **Sutton** ACCÈS PLUS  
www.suttonquebec.com